

# NOUVELLE TARIFICATION "FAMILLES"

Accueils de Loisirs

Territoire Lavalette Tude Dronne



À partir du 1er septembre 2025



# Tarification au taux d'effort des Accueils de Loisirs du territoire

◆ Changement au 1er septembre 2025

## Pourquoi cette mise en place ?

L'application du taux d'effort permet plus de **justice** et **équité** dans l'effort financier demandé aux familles.

Le calcul rend les tarifs proportionnels aux ressources du foyer.



## Gel de la tarification depuis 2005

L'**inflation** et l'**augmentation** des charges ont contraint la collectivité à travailler sur une **réévaluation** des coûts de fonctionnement et des tarifs de manière harmonisée sur le Territoire Lavalette Tude Dronne

L'**effet de seuil du quotient familial (QF)** disparaît



## Le taux d'effort, c'est quoi ?

Le **taux d'effort** est un coefficient appliqué au **quotient familial (QF)** de chaque famille.

Il permet de déterminer le **tarif** qui sera appliqué pour l'inscription de votre enfant en accueil de loisirs.

## Le quotient familial, c'est quoi ?

Le **quotient familial (QF)** permet de définir un revenu de référence. Calculé par la CAF, il prend en compte les **ressources annuelles** imposables et les prestations mensuelles, desquelles sont déduits les **abattements sociaux**. Le tout divisé par le nombre de part du foyer.

## Comment calculer mon quotient familial ?

### Pour les familles allocataires :

La CdC est habilitée à consulter votre QF sur le site internet de la **CAF**.

Vous pouvez également facilement consulter votre QF depuis votre espace "Mon compte" sur le site de la CAF.fr.

### Pour les familles non allocataires :

La CdC et l'**Espace France Services** peuvent vous calculer votre QF sur présentation de votre avis d'imposition.



**Pour les familles qui ne souhaitent pas communiquer leur QF à l'accueil de loisirs, le tarif plafond sera appliqué**

**Mon nouveau tarif =**

Mon quotient familial (QF)  
X  
Taux d'effort



# Exemples concrets pour vous situer sur la grille des tarifs du centre de loisirs de Villebois-Lavalette

Exemple de quotient familial ALSH Villebois-Lavalette	Journée de 9h	
	2024	2025
		<b>1,20%</b>
QF de 0 à 500	2,34 €	<b>5,40 €</b>
QF de 515	5,76 €	<b>5,56 €</b>
QF de 545		<b>5,89 €</b>
QF de 560	7,29 €	<b>6,05 €</b>
QF de 697		<b>7,53 €</b>
QF de 704	9,27 €	<b>7,60 €</b>
QF de 881		<b>9,51 €</b>
QF de 915	11,16 €	<b>9,88 €</b>
QF de 984		<b>10,63 €</b>
QF de 1013	13,14 €	<b>10,94 €</b>
QF de 1395		<b>15,07 €</b>
QF de 1419	15,12 €	<b>15,33 €</b>
QF de 1588		<b>17,15 €</b>
QF de 1602	17,01 €	<b>17,30 €</b>
QF de 1667 et +		<b>18,00 €</b>

## Coût moyen d'une journée au centre de loisirs : 69.21 €

✦ Ce coût comprend :

- Les salaires du personnel : animateurs et directeurs qualifiés, personnel d'entretien et de restauration ;
- Les repas et goûters ;
- les frais pédagogiques : matériels, sorties... ;
- Les frais de fonctionnement : eau, électricité, chauffage.

**69.21 € / jour / enfant**



# À VOTRE ÉCOUTE

## RENSEIGNEMENTS

*Réunion d'information :*

**Mercredi 17 septembre 2025**

17h45

dans les locaux de l'accueil de loisirs de

Villebois-Lavalette

7 rue du collège, 16320

### CONTACTS

**Corinne BAUBEAU**

Directrice de l'ALSH



alshvillebois@ccltd.fr



**05.45.62.16.17**

**Claire CHAMPAGNE**

Coordinatrice Enfance-Jeunesse



c.champagne@ccltd.fr



**05.45.24.08.79**

**06.72.94.30.89**



Plus d'infos générales sur le site en scannant ici

